

Conseil Municipal des Jeunes de Vaucouleurs 2024 / 2026

Séance du vendredi 4 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre octobre, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal des Jeunes de la Commune de VAUCOULEURS, répondant à la convocation du 19 septembre 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Alexis COCHENER, Maire.

En présence de Mme Clotilde HOCQUART, adjointe au maire et de Mme Valérie DESISSAIRE, secrétaire générale de la mairie.

Etaient présents :

Nom, Prénom	Présent(e) (P) ou Absent(e) (A)
Grayce JANIN	P
Séraphine KLEIN	P
Mina ARNOULD	P
Gabrielle DESISSAIRE	P
Eleonore COCHENER	P
Hugolin COCHENER	P
Heather POLIN	P
Travis POLIN	P
Maxence GUILLAUME	P
Marcelino RENAUD	A(souci de mail – spam)
Juanita RENAUD	A (souci de mail – spam)
Léa Marie CAZIN	P
Pierre Emmanuel ROUSSEAUX VAUTHEROT	P
Tessa ADOLPHE	P
Timéo SCHMIDT CONTIGNON	P

1. Secrétaire de séance

Un tour de table de présentation des personnes présentes est réalisé, chacun décline ses noms, prénoms, classe et motivations pour intégrer le CMJ. De même, les adultes se présentent : M. Alexis COCHENER, Maire, Mme Clotilde HOCQUART, adjointe au maire, et Mme Valérie DESISSAIRE, secrétaire générale. M. Alain GEOFFROY, connu de certains enfants, est quant à lui présent en tant qu'adjoint et en tant que membre de la presse quotidienne (Est Républicain). Les élus, Mme Marie Jeanne GILLARD et M. Claude RCHARD, conseillers municipaux, se présentent également.

Mme HOCQUART explique les fonctions de secrétaire de séance. Plusieurs jeunes se portent candidats ; Heather POLIN est élue par ses pairs à cette responsabilité.

Il leur est distribué la panoplie de jeune membre du CMJ valcolorois : écharpe tricolore (similaire à celle de leurs homologues adultes), sac, livret, pin's, clef USB... Les élèves élus par leurs pairs (Cm1, Cm2, 6ème et 5ème) sont prêts à poursuivre leur mission !

Une photo est prise en séance de travail ainsi que dans le Grand Salon pour une diffusion sur les réseaux sociaux et sur le futur bulletin municipal.

Conseil Municipal des Jeunes de Vaucouleurs 2024 / 2026



2. Présentation du Souvenir Français

Une intervention de M. Charles DELBAERES, président du Souvenir Français, et de l'ensemble des bénévoles de l'association, qui sont notamment porte-drapeaux, aux jeunes élus a suivi la distribution. Il indique qu'il interviendra cette année auprès de collégiens, en 3^{ème}, afin d'échanger avec les élèves du Collège des Cuvelles.

Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers.

Les enfants visionnent deux films didactiques sur le Souvenir Français, gardien de la mémoire combattante française. Comme l'a prononcé M. Delbaeres : *"Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon"*.

Le patrimoine funéraire de la Grande Guerre (1914-18) est un « lieu de mémoire » entretenu et qui peut être visité pour transmettre la mémoire des événements qu'il porte. Les jeunes se donnent donc rendez-vous dès la semaine prochaine pour poursuivre leur travail avec le projet de nettoyage d'une tombe d'un soldat mort pour la France, laissée semble-t-il à l'abandon dans le cimetière communal...

Défi - objectif du CMJ : avoir nettoyé et fleuri la tombe pour participer aux côtés du Souvenir Français à la cérémonie du 1^{er} novembre de commémoration des morts de la Grande Guerre !

3. Projets 2022/2024 du CMJ

Mme HOCQUART relit les idées de chacun des jeunes mentionnés sur leur fiche de candidature au CMJ. Elle explique aux jeunes que certaines idées sont réalisables, d'autres non, que certaines peuvent l'être mais pas tout de suite... Elle reviendra dessus à la prochaine séance ainsi que sur les autres points du jour prévus initialement aujourd'hui à la séance du CMJ (*Un récapitulatif des idées sera réalisé et étudié plus en détail lors de la prochaine séance si cela est possible compte tenu de l'intervention programmée !*).

4. Questions diverses

La séance est levée à 18h15.